

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00280 Numéro SIREN : 482 070 182 Nom ou dénomination : SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2021 sous le numéro de dépôt 25501

INT HERBLAIN DISTRIBUTION

commercial Atlantis
SAINT HERBLAIN

au capital de 3 000 000 €
NANTES 482 070 182

CO IPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Août 2019

Comptes certifiés conformes





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 20/11/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Septembre 2018 au 31 Août 2019**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	51 483 505 €
■ Chiffre d'affaires	129 938 528 €
■ Bénéfice net comptable	1 851 612 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 03/12/2019

Virginie RIVIERE

Rachel VIOLIN



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	61 747 744	35 622 734	26 125 009	25 495 140
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	243 425	148 559	94 866	45 734
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	197 690	148 559	49 131	
FONDS COMMERCIAL (1)	45 734		45 734	45 734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 341 705	35 474 175	20 867 530	20 284 316
TERRAINS	187 000		187 000	187 000
CONSTRUCTIONS	37 121 981	20 436 254	16 685 726	16 463 589
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	14 439 013	12 428 775	2 010 238	2 333 229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 664 900	2 609 145	1 055 754	971 205
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	905 786		905 786	306 267
AVANCES ET ACOMPTES	23 024		23 024	23 024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 162 612		5 162 612	5 165 088
PARTICIPATIONS	9 811		9 811	4 811
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 475 393		3 475 393	3 461 103
PRETS	3 677		3 677	41 787
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 673 730		1 673 730	1 657 386
ACTIF CIRCULANT	25 375 161	16 666	25 358 495	25 044 272
STOCKS ET EN-COURS	14 723 704		14 723 704	15 842 895
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	166 183		166 183	185 676
MARCHANDISES	14 557 521		14 557 521	15 657 219
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	64 176		64 176	79 667
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 893 827	16 666	5 877 161	5 037 380
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	668 045	16 666	651 379	626 861
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	5 225 781		5 225 781	4 410 518
CREANCES DIVERSES (3)	2 486 869		2 486 869	2 125 373
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				400 000
DISPONIBILITES	1 808 588		1 808 588	995 899
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	397 994		397 994	563 056
TOTAL GENERAL	87 122 906	35 639 400	51 483 505	50 539 412
(1) Dont droit au bail			45 734	45 734
(2) Dont à moins d'un an			3 677	41 787
(3) Dont à plus d'un an			1 147 108	1 410 244



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	13 012 905	11 161 293
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	8 161 293	6 273 130
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	7 861 293	5 973 130
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 851 612	1 888 162
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>13 012 905</i>	<i>11 161 293</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	327 585	240 300
PROVISIONS POUR RISQUES	327 585	240 300
DETTES (1)	38 143 014	39 137 819
DETTES FINANCIERES (2)	19 899 387	20 194 256
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	11 912 994	12 648 383
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	7 986 393	7 545 872
DETTES D'EXPLOITATION	17 583 641	17 892 661
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 243 022	11 417 556
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 159 349	6 203 792
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	181 269	271 312
DETTES DIVERSES	621 801	1 050 901
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	546 672	776 162
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 750	1 791
AUTRES DETTES DIVERSES	72 378	272 946
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 184	
TOTAL GENERAL	51 483 505	50 539 412
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	13 025 415 25 117 598	14 144 919 24 992 900
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	130 804 643	135 824 953
VENTES DE MARCHANDISES	127 523 239	132 498 804
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	74 584	107 773
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 340 704	2 081 233
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>129 938 528</i>	<i>134 687 812</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	400	14 033
TRANSFERTS DE CHARGES	365 069	371 544
AUTRES PRODUITS	500 645	751 564
CHARGES D'EXPLOITATION	127 116 122	132 964 318
ACHATS DE MARCHANDISES	93 328 618	99 765 222
VARIATION DES STOCKS	1 099 698	(317 855)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	417 235	437 142
VARIATION DES STOCKS	19 492	(13 930)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 968 007	12 054 662
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 872 577	1 979 370
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 866 645	11 435 895
CHARGES SOCIALES	4 594 305	4 678 897
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 827 699	2 653 560
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 033	12 380
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	87 285	240 300
AUTRES CHARGES	33 524	38 673
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 688 521	2 860 634
PRODUITS FINANCIERS	53 577	39 927
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	45 223	31 488
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 354	8 438
CHARGES FINANCIERES	524 243	500 257
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	524 243	500 257
RESULTAT FINANCIER	(470 665)	(460 330)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 217 856	2 400 304
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 647	515 380
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 247	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	400	515 380
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 684	112 578
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	20 684	112 578
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 037)	402 801
PARTICIPATION DES SALAIRES	904 296	860 085
IMPOTS SUR LES BENEFICES	454 910	54 858
BENEFICE NET COMPTABLE	1 851 612	1 888 162
Total des produits	130 871 868	136 380 260
Total des charges	129 020 256	134 492 098
BENEFICE NET COMPTABLE	1 851 612	1 888 162
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	51 180	35 200

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service se sont élevés à 2 860 k€ et correspondent principalement :

- à l'entrée Ouest et accueil à hauteur de 1 180 k€, et
- à la rénovation des locaux sociaux et des bureaux à hauteur de 540 k€.

Ils ont été financés par deux emprunts d'un montant de 750 k€ sur 7 ans et 1 500 k€ sur 6 ans et autofinancés pour le reste.

Pour rappel, la société a mis en location gérance son activité de ventes de carburants, au profit de la société Pétro Ouest à compter du 27 novembre 2017.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
		- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les marchandises en stock sont valorisées au dernier prix d'achat connu majoré des droits de douane et autres taxes non récupérables et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 de 300 euros.

Fonds commercial

*Droit au bail SARL LA POUPONNIERE	Apport partiel actif SHD IMMO du 28/01/2011	45 735
------------------------------------	---	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	192 512	50 914		243 426
Immobilisations corporelles	52 932 590	3 409 516	400	56 341 706
Immobilisations financières - titres	3 465 915	19 290		3 485 205
Immobilisations financières - créances	1 699 174	18 845	40 611	1 677 408
	58 290 191	3 498 565	41 011	61 747 744

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	146 777	1 782		148 559
Immobilisations corporelles	32 648 273	2 825 918	16	35 474 175
	32 795 051	2 827 700 (*)	16	35 622 735
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 117 758		
. dégressive		709 941		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	240 300	87 285		327 585
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	16 033	1 033	400	16 666
	256 333	88 318 (*)	400 (*)	344 251
(*) Dont :				
. exploitation		88 318	400	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 240 300 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent 87 285 €.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 677 408	3 677	1 673 731
Acomptes versés sur commandes	64 177	64 177	
Créances d'exploitation	5 893 827	5 893 827	
Créances diverses	2 486 870	1 339 762	1 147 108
Charges constatées d'avance	397 994	397 994	
	10 520 276	7 699 438	2 820 839

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 477	6 477		
Emprunts bancaires (1)	11 906 517	3 245 820	7 832 464	828 234
Emprunts & dettes financières divers (2)	7 986 394	4 525 972	3 095 069	365 353
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 583 641	16 679 345		904 296
Dettes diverses	621 801	621 801		
Produits constatés d'avance	38 184	38 184		
	38 143 015	25 117 599	10 927 533	2 097 883

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 809

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 250 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 981 528

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 3 664 532

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Hypermarché	121 193 365	120 713 120
- Drive	8 745 163	7 828 995
- Station service	-	6 145 697
	129 938 528	134 687 812

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	32
- Agents de maîtrise	4
- Employés	387
	423

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 583 656 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 221 085 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisation corporelle	384	400
Dégrèvement d'impôt CVAE	-	13 247
Dommages et intérêts	20 300	-
	20 684	13 647

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	641 296
- Supplément de participation des salariés (loi du 30/12/2006)	263 000
	904 296

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	749 004
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-294 094
	454 910

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	311 813
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 32.02 %)	294 767

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse hypothèque sur la construction « L. Express » et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	100 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 645 099	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2% (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 42.85 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;

- table de mortalité : INSEE 2018.

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 201 000 €

Entreprises liées	S.A.S. SHD IMMO RCS 869 800 508	G.I.E. POINT RELAIS FORCE 6 RCS 843 393 810	S.A.R.L. E.LECLERC SERVICE OUEST RCS 384 352 860	S.A.R.L. INSIDE RCS 505 007 518
Participations	1 000	5 000	3 811	1 000
Prêts				151 226
Créances diverses		350 105		
Emprunts et dettes financières divers	3 639 192			
Autres produits d'exploitation	130 000			
Autres achats et charges externes	275 673			
Intérêts et charges assimilées	51 180			

Filiales & participations entre 10 & 50 %	G.I.E. POINT RELAIS (2) FORCE 6 RCS 843 393 810	S.A.R.L. INSIDE (1) RCS 505 707 518	S.A.R.L. E.LECLERC SERVICE OUEST RCS 384 352 860
Capital	30 000	7 000	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-	-747 579	-177 994
Quote-part du capital détenu	16.67%	14.3%	16.7%
Valeur brute des titres détenus	5 000	1 000	3 811
Valeur nette des titres détenus	5 000	1 000	3 811
Prêts et avances consentis	350 105	151 226	-
Cautions & avals donnés	-	100 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	319 257	5 400 490
Résultat du dernier exercice clos	-	143 912	90 634
Dividendes encaissés	-	-	0

(1) Il s'agit d'une opération de portage temporaire dans le cadre d'un contrat de parrainage. Le dénouement de l'opération ne devrait pas avoir d'incidences financières.

(2) Société clôturant son premier exercice au 31/12/2019

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SHD IMMO

Centre Commercial Atlantis

44800 SAINT HERBLAIN

R.C.S. : NANTES 869 800 508

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis
44800 SAINT HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 1 851 612,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 851 612,54 euros

Au compte « Autres Réserves » 1 851 612,54 euros
Qui s'élève ainsi à 9 712 905,84 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. CHARTIER Pierre





5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 32

SAINT-HERBLAIN DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €uros
Siège social : Centre Commercial Atlantis
44800 SAINT-HERBLAIN

RCS NANTES 482 070 182

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2019

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 €uros
Siège social : Centre Commercial Atlantis
44800 SAINT-HERBLAIN

RCS NANTES 482 070 182

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

A l'Assemblée Générale de la société SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons par ailleurs procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

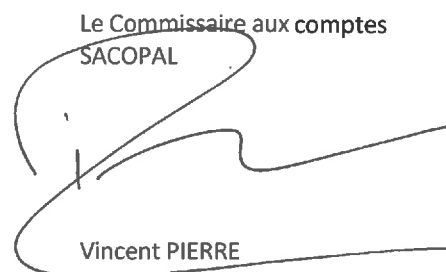
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 30 janvier 2020

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	61 747 744	35 622 734	26 125 009	25 495 140
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	243 425	148 559	94 866	45 734
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	197 690	148 559	49 131	
FONDS COMMERCIAL (1)	45 734		45 734	45 734
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 341 705	35 474 175	20 867 530	20 284 316
TERRAINS	187 000		187 000	187 000
CONSTRUCTIONS	37 121 981	20 436 254	16 685 726	16 463 589
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	14 439 013	12 428 775	2 010 238	2 333 229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 664 900	2 609 145	1 055 754	971 205
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	905 786		905 786	306 267
AVANCES ET ACOMPTES	23 024		23 024	23 024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	5 162 612		5 162 612	5 165 088
PARTICIPATIONS	9 811		9 811	4 811
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 475 393		3 475 393	3 461 103
PRETS	3 677		3 677	41 787
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 673 730		1 673 730	1 657 386
ACTIF CIRCULANT	25 375 181	16 666	25 358 495	25 044 272
STOCKS ET EN-COURS	14 723 704		14 723 704	15 842 895
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	166 183		166 183	185 676
MARCHANDISES	14 557 521		14 557 521	15 657 219
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	64 176		64 176	79 667
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	5 893 827	16 666	5 877 161	5 037 380
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	668 045	16 666	651 379	626 861
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	5 225 781		5 225 781	4 410 518
CREANCES DIVERSES (3)	2 486 869		2 486 869	2 125 373
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				400 000
DISPONIBILITES	1 808 588		1 808 588	995 899
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	397 994		397 994	563 056
TOTAL GENERAL	87 122 906	35 639 400	51 483 505	50 539 412
(1) Dont droit au bail			45 734	45 734
(2) Dont à moins d'un an			3 677	41 787
(3) Dont à plus d'un an			1 147 108	1 410 244


BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	13 012 905	11 161 293
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	8 161 293	6 273 130
RESERVE LEGALE	300 000	300 000
AUTRES RESERVES	7 861 293	5 973 130
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 851 612	1 888 162
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>13 012 905</i>	<i>11 161 293</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	327 585	240 300
PROVISIONS POUR RISQUES	327 585	240 300
DETTES (1)	38 143 014	39 137 819
DETTES FINANCIERES (2)	19 899 387	20 194 256
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	11 912 994	12 648 383
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	7 986 393	7 545 872
DETTES D'EXPLOITATION	17 583 641	17 892 661
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 243 022	11 417 556
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 159 349	6 203 792
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	181 269	271 312
DETTES DIVERSES	621 801	1 050 901
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	546 672	776 162
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 750	1 791
AUTRES DETTES DIVERSES	72 378	272 946
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	38 184	
TOTAL GENERAL	51 483 505	50 539 412
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	13 025 415 25 117 598	14 144 919 24 992 900
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	130 804 643	135 824 953
VENTES DE MARCHANDISES	127 523 239	132 498 804
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	74 584	107 773
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 340 704	2 081 233
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	129 938 528	134 687 812
REPRISES SUR PROVISIONS	400	14 033
TRANSFERTS DE CHARGES	365 069	371 544
AUTRES PRODUITS	500 645	751 564
CHARGES D'EXPLOITATION	127 116 122	132 964 318
ACHATS DE MARCHANDISES	93 328 618	99 765 222
VARIATION DES STOCKS	1 099 698	(317 855)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	417 235	437 142
VARIATION DES STOCKS	19 492	(13 930)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	11 968 007	12 054 662
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 872 577	1 979 370
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 866 645	11 435 895
CHARGES SOCIALES	4 594 305	4 678 897
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 827 699	2 653 560
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 033	12 380
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	87 285	240 300
AUTRES CHARGES	33 524	38 673
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 588 521	2 960 634
PRODUITS FINANCIERS	53 577	39 927
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	45 223	31 488
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	8 354	8 438
CHARGES FINANCIERES	524 243	500 257
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	524 243	500 257
RESULTAT FINANCIER	(470 665)	(460 330)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 217 856	2 400 304
PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 647	515 380
SUR OPERATIONS DE GESTION	13 247	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	400	515 380
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 684	112 578
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	20 684	112 578
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 037)	402 801
PARTICIPATION DES SALAIRES	904 296	860 085
IMPOTS SUR LES BENEFICES	454 910	54 858
BENEFICE NET COMPTABLE	1 851 612	1 888 162
Total des produits	130 871 868	136 380 260
Total des charges	129 020 256	134 492 098
BENEFICE NET COMPTABLE	1 851 612	1 888 162
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	51 180	35 200

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les investissements de l'exercice mis en service se sont élevés à 2 860 k€ et correspondent principalement :

- à l'entrée Ouest et accueil à hauteur de 1 180 k€, et
- à la rénovation des locaux sociaux et des bureaux à hauteur de 540 k€.

Ils ont été financés par deux emprunts d'un montant de 750 k€ sur 7 ans et 1 500 k€ sur 6 ans et autofinancés pour le reste.

Pour rappel, la société a mis en location gérance son activité de ventes de carburants, au profit de la société Pétro Ouest à compter du 27 novembre 2017.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements divers :	6 ^{2/3} à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
		- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les marchandises en stock sont valorisées au dernier prix d'achat connu majoré des droits de douane et autres taxes non récupérables et diminué des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 de 300 euros.

Fonds commercial

*Droit au bail SARL LA POUPONNIERE	Apport partiel actif SHD IMMO du 28/01/2011	45 735
------------------------------------	---	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	192 512	50 914		243 426
Immobilisations corporelles	52 932 590	3 409 516	400	56 341 706
Immobilisations financières - titres	3 465 915	19 290		3 485 205
Immobilisations financières - créances	1 699 174	18 845	40 611	1 677 408
	58 290 191	3 498 565	41 011	61 747 744

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	146 777	1 782		148 559
Immobilisations corporelles	32 648 273	2 825 918	16	35 474 175
	32 795 051	2 827 700 (*)	16	35 622 735
(*) Dont dotation :		2 117 758		
. linéaire				
. dégressive		709 941		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	240 300	87 285		327 585
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	16 033	1 033	400	16 666
	256 333	88 318 (*)	400 (*)	344 251
(*) Dont :		88 318	400	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 240 300 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent 87 285 €.

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 677 408	3 677	1 673 731
Acomptes versés sur commandes	64 177	64 177	
Créances d'exploitation	5 893 827	5 893 827	
Créances diverses	2 486 870	1 339 762	1 147 108
Charges constatées d'avance	397 994	397 994	
	10 520 276	7 699 438	2 820 839

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 477	6 477		
Emprunts bancaires (1)	11 906 517	3 245 820	7 832 464	828 234
Emprunts & dettes financières divers (2)	7 986 394	4 525 972	3 095 069	365 353
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	17 583 641	16 679 345		904 296
Dettes diverses	621 801	621 801		
Produits constatés d'avance	38 184	38 184		
	38 143 015	25 117 599	10 927 533	2 097 883

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 4 809

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 250 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 981 528

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 3 664 532

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	<u>N-1</u>
- Hypermarché	121 193 365	120 713 120
- Drive	8 745 163	7 828 995
- Station service	-	6 145 697
	<u>129 938 528</u>	<u>134 687 812</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	32
- Agents de maîtrise	4
- Employés	<u>387</u>
	423

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 583 656 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 221 085 €.

A compter du 1^{er} janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisation corporelle	384	400
Dégrèvement d'impôt CVAE	-	13 247
Dommages et intérêts	20 300	-
	20 684	13 647

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	641 296
- Supplément de participation des salariés (loi du 30/12/2006)	263 000
	904 296

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	749 004
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-294 094
	454 910

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	311 813
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 32.02 %)	294 767

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse hypothèque sur la construction « L. Express » et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	100 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	7 645 099	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2% (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 42.85 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible pour les cadres et agents de maîtrise et moyen pour les employés ;

- table de mortalité : INSEE 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 1 201 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. SHD IMMO RCS 869 800 508	G.I.E. POINT RELAIS FORCE 6 RCS 843 393 810	S.A.R.L. ELECLERC SERVICE OUEST RCS 384 352 860	S.A.R.L. INSIDE RCS 505 007 518
Participations	1 000	5 000	3 811	1 000
Prêts				151 226
Créances diverses		350 105		
Emprunts et dettes financières divers	3 639 192			
Autres produits d'exploitation	130 000			
Autres achats et charges externes	275 673			
Intérêts et charges assimilées	51 180			

Filiales & participations entre 10 & 50 %

	G.I.E. POINT RELAIS (2) FORCE 6 RCS 843 393 810	S.A.R.L. INSIDE (1) RCS 505 707 518	S.A.R.L. ELECLERC SERVICE OUEST RCS 384 352 860
Capital	30 000	7 000	24 000
Capitaux propres autres que le capital	-	-747 579	-177 994
Quote-part du capital détenu	16.67%	14.3%	16.7%
Valeur brute des titres détenus	5 000	1 000	3 811
Valeur nette des titres détenus	5 000	1 000	3 811
Prêts et avances consentis	350 105	151 226	-
Cautions & avals donnés	-	100 000	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	-	319 257	5 400 490
Résultat du dernier exercice clos	-	143 912	90 634
Dividendes encaissés	-	-	0

(1) Il s'agit d'une opération de portage temporaire dans le cadre d'un contrat de parrainage. Le dénouement de l'opération ne devrait pas avoir d'incidences financières.

(2) Société clôturant son premier exercice au 31/12/2019

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. SHD IMMO

Centre Commercial Atlantis

44800 SAINT HERBLAIN

R.C.S. : NANTES 869 800 508

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis
44800 SAINT HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 1 851 612,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 851 612,54 euros

Au compte « Autres Réserves » 1 851 612,54 euros
Qui s'élève ainsi à 9 712 905,84 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. CHARTIER Pierre



SAINT HERBLAIN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : Centre Commercial Atlantis
44800 SAINT HERBLAIN
482 070 182 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 1 851 612,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 851 612,54 euros

Au compte « Autres Réserves » 1 851 612,54 euros
Qui s'élève ainsi à 9 712 905,84 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. CHARTIER Pierre

